

REGIE VIENNE NUMERIQUE

DELIBERATION du CONSEIL d'ADMINISTRATION N°2025-18

Séance du 13/06/2025

MISES A JOUR DES CONTRATS D'ACCES FTTH, FTTE ET CONTRAT STOC

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil d'Administration de la Régie Vienne Numérique, réuni le 13/06/2025, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport joint en annexe,

Après en avoir délibéré et voté,

DECIDE :

- d'approuver les modifications apportées aux documents composant le contrat nécessaire à la commercialisation par Vienne Numérique des services Très Haut Débit à l'attention des Opérateurs Commerciaux (OC), dénommé Contrat d'accès aux lignes FTTH de Vienne Numérique v3.3,
- d'acter la notification du Directeur de Vienne Numérique de l'offre Contrat d'accès aux lignes FTTH de Vienne Numérique v3.3 mise à jour auprès de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes, et, en cas d'avis favorable, d'autoriser à publier les offres et à signer les contrats avec les opérateurs commerciaux,
- d'approuver les modifications apportées aux documents composant le Contrat d'Hébergement dans un NRO, à publier les offres et à signer les contrats avec les opérateurs commerciaux,
- d'approuver les modifications apportées aux documents composant le contrat STOC de Prestation de raccordement des Câblages Client Final FTTH v2.1, à publier les offres et à signer les contrats avec les opérateurs commerciaux.

ADOPTÉ

La Présidente,

Séverine Saint-Pé